

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 6 SEPTEMBRE 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 6 septembre 2010 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 14 – Excusés : Yves DECHALENDAR (pouvoir à P. THERY)

Secrétaires de séance : Daniel CASASSUS - Patricia THERY

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2010 est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) Travaux d'aménagement de sécurité / emprunt

Afin de réaliser les travaux d'aménagement de sécurité face au parking école – mairie, il convient de contracter un emprunt d'un montant de 40 000 €. 4 organismes bancaires ont été sollicités et à l'étude de leurs propositions, c'est la Caisse d'Epargne qui propose le meilleur taux. Elle nous propose sur 5 ans un taux à 1.93 %, soit une trimestrialité de 2 102.87 € ce qui fait un coût total de 42 057.04 €.

Etes-vous d'accord pour retenir l'offre de la Caisse d'Epargne ?

Au vote : 15 voix pour

Ouverture des offres le 23 juillet dernier : 5 entreprises ont répondu. C'est l'entreprise AXIMA qui a obtenu ce marché pour un montant de 76 553.69 € TTC.

Les travaux devraient débuter le 14 septembre avec une réunion de chantier prévue le 16 – durée des travaux 5 semaines

2) Avenant convention CDG / CNRACL

Au 1^{er} janvier 2011 une nouvelle convention devra être signée avec le Centre de Gestion pour sa mission de contrôle et gestion des dossiers relatifs à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales. La convention qui nous lie actuellement avec le CDG est arrivée à terme le 30/06/2010, il faut donc dans l'attente de la nouvelle convention, signer un avenant pour la période du 1/07 au 31/12/2010.

Etes-vous d'accord pour la signature de cet avenant ?

Au vote : 15 voix pour

3) Subvention soirée du 13 juillet 2010

L'Association FESTICAT'S a procédé à l'avance des frais afférents à la soirée du 13 juillet dernier, soit 1 100 € (somme inscrite au budget 2010). Il convient aujourd'hui de procéder au remboursement de celle-ci sous forme d'une subvention exceptionnelle.

Il est signalé que ce système de paiement (GUSO) est contraignant et qu'il faut penser à une autre solution.

Etes-vous d'accord pour verser cette subvention ?

Au vote : 14 voix pour – 1 abstention

4) Proposition de terrain situé en emplacement réservé au PLU

Un terrain situé section C n° 491 en zone NI (zone à vocation de sports et loisirs) nous a été proposé à l'achat ; il est contigu à la cour de l'école, d'une surface de 920 m2.

Seriez-vous d'accord sur le principe d'un achat ?

Au vote : 15 voix pour

M. le Maire propose de faire appel aux domaines pour une estimation. Etes-vous favorable ?

Au vote : 15 voix pour

5) Travaux le Pilon (voirie et espaces verts)

Ouverture des offres le 3 août dernier : 7 entreprises ont répondu pour les travaux de voirie et d'espaces verts. C'est TPMB qui a proposé le meilleur prix. Montant : 56 995.97 € TTC

Les travaux devraient débuter en octobre prochain.

Le SYDER qui doit procéder aux travaux d'éclairage public et pose de lampadaires devra se coordonner avec TPMB.

En ce qui concerne la vente des terrains, le 7^{ème} vient d'être vendu. A ce jour, la totalité du prêt relais (550 000 €) est remboursé auprès de la Caisse d'Epargne.

6) Dissimulation des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé dans le centre bourg.

Le coût de l'opération annoncé lors du conseil du 1^{er} mars 2010 a été revu à la baisse. En effet, la participation de la commune était de 79 485 € sur un coût total de 132 900 €, le reste étant à la charge du SYDER.

N'ayant pas effectué d'enfouissement de lignes depuis plus de 10 ans, la commune a sollicité le SYDER et obtenu un abattement de 65% sur la ligne « génie civil lié aux réseaux électriques ».

Le reste à charge de la commune devient 53 518 €, financé à hauteur de 4 868 € par an sur 15 ans au lieu de 7 149 €.

7) Litige Domaine de La garde / commune de Jarnioux

Litige suite à une déclaration préalable de travaux pour divisibilité d'un terrain voisin du domaine. Une plainte contre la commune a été déposée pour vice de procédure.

L'affaire a été transmise auprès de notre assurance GROUPAMA qui a mandaté Maître DEYGAS pour instruire cette affaire.

8) Journées Européennes du Patrimoine : 18 et 19 septembre 2010

La Commission Culture de la commune et l'association « A l'ombre du Chêne » organisent une exposition photos à la Chapelle Sainte Catherine sur le thème « Souvenirs, Souvenirs » de Charles PROFIZI. Vernissage samedi 18 à 11 H.

9) Informations diverses

- Le permis de construire déposé pour le remplacement des ouvertures à La Chapelle Sainte Catherine a été obtenu.
- La demande préalable de travaux pour le remplacement du portail de l'ancienne usine Favrot a reçu un avis favorable.
- Travaux : M. le Maire propose de commencer quelques travaux prévus au budget
 - l'autorisation de changer la porte de la Maison Communale ayant été obtenue, on peut lancer les travaux
 - faire un devis pour remettre en fonctionnement la fontaine GUINON place de l'église. Il faut trouver une solution pour interdire le stationnement à cet endroit afin de mettre en valeur cet édifice.
 - faire un devis pour changer 3 fenêtres à la Chapelle

- Dénomination des rues : réunion de la commission le 27/09 à 19 H

- Réseau câblé à Bois Franc :

Toujours pas de connexion sur ce secteur car pas d'alimentation électrique, 19 communes du Rhône sont dans le même cas ; NUMERICABLE et le Conseil Général ont été relancés.

- Livraison et branchement d'un nouveau four à la cantine scolaire - coût : 2 050 €.
- Les grilles d'exposition sont arrivées.
- L'ADMR nous a adressé un courrier de remerciements pour la subvention que la commune lui a versée.
- La mairie de LIERGUES nous a adressé un courrier relatif à la vie associative de notre bassin de vie (Pouilly, Jarnioux, Ville sur Jarnioux, Theizé). Elle propose d'unir les efforts de chacun au service d'associations sportives ou culturelles. Une réunion est prévue prochainement à laquelle participera M. le Maire.
- L'association « Bien Vivre à Pouilly » organise une marche le 12 septembre et nous demande d'en faire la diffusion.
- Il a à nouveau été signalé en mairie l'aboiement intempestif des chiens.
- Depuis quelque temps des bruits de klaxon et de motos perturbent la tranquillité du village, les gendarmes en ont été informés
- Une insuffisance de la signalisation des travaux d'assainissement au Bois de la Gorge a été constatée et présente un réel danger. M. le Maire en a fait part au syndicat du Ponts Sollières.
- Rappel : le mur en pierre de la maison Lapierre à La Place présente toujours un danger. Le propriétaire a-t-il été contacté ?
- La Chanal : une maison est également signalée comme présentant un danger. Une bouche à clef a été enlevée, il faut la remplacer.

- City-stade : les grilles derrière le but sont en très mauvais état, il faut y remédier.
- La CCPBO a retenu comme travaux de voirie sur notre commune la réfection de la VC18 (route de Tout Vents) à son programme 2010-2011.
- Accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite : une réunion s'est tenue le 6 juillet à la CCPBO avec la société SIGNETUDES. Nous leur avons fait part de nos observations le 28 juillet sur le rapport qu'elle nous a transmis et sommes en attente du rapport définitif.
- Accueil périscolaire / CAF :

Un comité de pilotage s'est tenu le 26 juillet dernier afin d'affiner les modalités du nouveau contrat qui doit être mis en place.

Le questionnaire transmis aux familles fin juin a été à nouveau distribué à la rentrée des classes car peu de parents avaient répondu.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, lundi 4 octobre 2010 à 20 h 15

Fin de la séance à 22H25.